



**Association régionale de loisirs
pour personnes handicapées
de Lanaudière**

(42^e assemblée générale annuelle)

Juin 2020



200, De Salaberry, Joliette, QC J6E 4G1
450.752.2586 • 1 888 522.2586
info@arphlanaudiere.org • www.arphlanaudiere.org
f ARLPHLanaudiere

Sommaire

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle 2020	4
Proposition d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 11 juin 2020	5
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 2019	6
Membres du conseil d'administration et du personnel	12
Mot de la présidente	13
Démarche stratégique	15

Rapport d'activités 2019-2020

Faits saillants	20
Soutien aux structures locales	22
Soutien à la promotion de la sécurité et de l'intégrité	30
Soutien à la concertation	31
Soutien à la formation	32
Soutien aux événements	34
Soutien au bénévolat	37
Communication	39
Membres de l'ARLPHL	40
Partenaires de l'ARLPHL	42
Acronymes	43



Association régionale de loisirs
pour personnes handicapées
de Lanaudière

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle 2020

Joliette, le 7 mai 2020

Chers membres,

Le conseil d'administration de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière est heureux de vous convier à sa quarante-deuxième (42e) assemblée générale annuelle. Cette rencontre se tiendra :

Judi 11 juin 2020, 13 h 30

Pour l'instant, l'AGA est prévue en visioconférence exclusivement.

Selon l'évolution de la situation actuelle, l'AGA pourrait se tenir en personne, avec la possibilité de s'y joindre par visioconférence. Une mise à jour de la convocation sera diffusée au besoin.

Dans tous les cas, le lien pour participer sera diffusé dans les semaines précédentes l'AGA.

Vous trouverez l'**ordre du jour** et le **procès-verbal** de l'an dernier en pièces jointes du présent courriel. Le rapport annuel et les états financiers vous seront remis sur place.

Quatre (4) postes d'administrateurs sont en élection au conseil d'administration cette année. Si vous êtes intéressés à occuper un poste au sein du conseil d'administration de l'ARLPHL, veuillez SVP remplir la section à cet effet au bas du **formulaire de délégation** ci-joint et le retourner avant le 3 juin prochain.

Nous vous invitons à confirmer votre présence pour ce rendez-vous annuel par courriel à direction@arphlanaudiere.org ou par téléphone au 450-752-2586 postes 1, avant le vendredi 3 juin 2020 et à nous informer de tout besoin spécifique (interprétariat ou autre) facilitant votre participation.

En espérant vous compter parmi nous, nous vous prions de recevoir nos plus cordiales salutations.

Au plaisir,

Edith Fortier
Présidente

p. j. (4)

Ordre du jour
Procès-verbal AGA 2019
Formulaire d'adhésion
Formulaire de délégation



Association régionale de loisirs
pour personnes handicapées
de Lanaudière

Proposition d'ordre du jour de la quarante-deuxième (42^e) Assemblée générale annuelle de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière

Date : 11 juin 2020
Heure : 13 h 30
Lieu : Seigneurie des Patriotes
573 Montée Ste-Marie, L'Assomption

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot de bienvenue
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Présentation des membres
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la quarantième et unième assemblée générale annuelle tenue le 13 juin 2019
7. Rapport d'activités 2019-2020
8. États financiers 2019-2020
 - 8.1 Adoption du rapport financier 2019-2020
 - 8.2 Nomination de l'expert-comptable
 - 8.3 Prévisions budgétaires 2020-2021
9. Orientations stratégiques 2020-2024
10. Élections
 - 10.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
 - 10.2 Élection des administrateurs(trices)
11. Affaires diverses
12. Parole à l'assemblée
13. Levée de l'assemblée



Association régionale de loisirs
pour personnes handicapées
de Lanaudière

Procès-verbal de la quarantième et unième (41^e) assemblée générale annuelle de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière

Assemblée générale annuelle tenue le 13 juin 2019

À compter de 9 h 30

Seigneurie des Patriotes

573 Montée Ste-Marie, L'Assomption

Étaient présents

Valérie Blondin	Association des devenus sourds et malentendants du Québec secteur des MRC L'Assomption et des Moulins (ADSMQ)
Ariane Venne-Hébert	Association des devenus sourds et malentendants du Québec secteur des MRC L'Assomption et des Moulins (ADSMQ) - observatrice
Chantal Lamarre	Association de parents d'enfant trisomique 21 de Lanaudière (APETL)
Lyne Rivest	Association des personnes handicapées de Brandon (APHB)
Mélanie Picard	Association des personnes handicapées Matawinie (APHM)
Marjorie Blanchette	Association des personnes handicapées Matawinie (APHM) - observatrice
Lynn Valcourt	Association des personnes handicapées des Moulins La Rose bleue
Hélène Fortin	Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord (APHPRN)
Karine Courchesne	Association des personnes handicapées secteur Berthier (APHSB)
Maryse Pagé	Carrefour Pour souffler à tête reposée - observatrice
Sabine Roblain	Association des personnes handicapées physiques et sensorielles secteur Joliette (APHPSSJ)
Mélanie Boisvert	Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière (APHVL)
Danny Desjardins	Association des Sourds de Lanaudière (ASL)
Manon Latour	Association Handami pour les personnes handicapées et leur famille
Steve Fortin	Association Handami pour les personnes handicapées et leur famille - observateur
Nancy Blouin	Association sclérose en plaques de Lanaudière (ASEPL)
Isabelle Leblanc	Ateliers éducatifs Les petits mousses
Édith Fortier	Corporation Les enfants de ma rue
Isabelle Laforge	Cyber-Cible
Catherine Déry	Défis-logis Lanaudière
Josée Huot	Dysphasie Lanaudière
Emmanuelle Richard	Entraide pour la déficience intellectuelle du Joliette métropolitain (Entraide)
Josée Martel	GymnO Lanaudière
Jessica Burr	GymnO Lanaudière - observatrice
Annie Lemay	Les logements adaptés avec services Les Amandiers (Les Amandiers)
Julie Alexandre	Les logements adaptés avec services Les Amandiers (Les Amandiers) - observatrice
Joanie Trudeau	Les logements adaptés avec services Les Amandiers (Les Amandiers) - observatrice
Nancy Juneau	Les Amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord (Les Amis)
Stéphanie-Claude Leclerc	Les Amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord (Les Amis) - observatrice
Paulette Goulet	Les Amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord (Les Amis) - observatrice
Nancy Aubut	Les Jardins du Méandre
Brian Beaufiles	Les Maisons d'à côté Lanaudière
Gaétane Lefebvre	Les Maisons d'à côté Lanaudière - observatrice

Bruno Archambault	Les Maisons d'à côté Lanaudière - observateur
Mélissa Marcil	Les Répits de Gaby
Sophie Langlois-Noël	Maison populaire de Joliette
Cathy Middleton	Mouvement des personnes d'abord de Joliette
Nancy Mailloux	Mouvement des personnes d'abord de Joliette - observatrice
Denise Duchesne	Mouvement des personnes d'abord de Joliette - observatrice
Carol Lépine	Parrainage civique Lanaudière (PCL)
Éliane Goffoy	PANDA MRC de L'Assomption
Marie-Josée Vaillancourt	PANDA Matawinie
Marie-Ève Desmarais	Société de l'autisme région Lanaudière (SARL)
Natalie Savard	Regroupement des usagers du transport adapté de Lanaudière (RUTAL)

Assistent aussi

Audrey-Line Lachance	Association régionale de loisir pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL)
Pierre Lafontaine	Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière (TCRAPHL)
Ginette Gagnon	CISSSL
Amélie Arbour	Ville de Notre-Dame-Des-Prairies
Hélène Bonin	Observatrice

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot de bienvenue
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Présentation des membres
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la quarantième assemblée générale annuelle tenue le 14 juin 2018
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 19 mars 2019
8. Rapport d'activités 2018-2019
9. États financiers 2018-2019
 - 9.1 Adoption du rapport financier 2018-2019
 - 9.2 Nomination de l'expert-comptable
 - 9.3 Prévisions budgétaires 2019-2020
10. Perspectives 2019-2020
11. Élections
 - 11.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
 - 11.2 Élection des administrateurs(trices)
12. Affaires diverses
13. Parole à l'assemblée
14. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

Édith Fortier, présidente, procède à l'ouverture de l'assemblée. Il est 9 h 47.

2. Mot de bienvenue

Édith Fortier souhaite la bienvenue aux membres présents et leur adresse son mot de la présidente. Il y a applaudissements.

Nous profitons de ce moment afin de décerner la *Mention de reconnaissance Hélène Bonin* à Madame Hélène Bonin, pionnière dans le secteur des personnes handicapées dont l'implication et la persévérance ont permis des avancées pour l'ouverture vers une meilleure inclusion des personnes handicapées.

3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Rés. AGA 01 - 13 juin 2019

Il est proposé par Mélissa Marcil
Appuyé par Cathy Middleton
Que Ginette Gagnon et Pierre Lafontaine
agissent respectivement en tant que
présidente et secrétaire d'assemblée
Adopté à l'unanimité

4. Présentation des membres

La liste des organismes membres, officiellement reconnus comme tels par le conseil d'administration, et ayant droit de vote au cours de la présente assemblée, est disponible. Nous nous y référerons au besoin. Un tour de salle est fait.

Constat de l'atteinte du quorum est fait et du respect du délai d'envoi de l'avis de convocation.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ginette Gagnon présente l'ordre du jour. À la suite de quoi,

Rés. AGA 02 - 13 juin 2019

Il est proposé par Mélanie Picard
Appuyé par Nancy Blouin
Que l'ordre du jour soit accepté tel que
présenté
Adopté à l'unanimité

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la quarantième assemblée générale annuelle tenue le 14 juin 2018

Puisque les membres ont reçu le procès-verbal en même temps que la convocation à l'AGA, l'assemblée est dispensée d'en faire la lecture. Il y a cependant de petites modifications à apporter à la liste des présences :

- Maryse Pagé est de PSTR et non de l'APHB
- Brian Beaufile était présent
- Bruno Archambault était présent
- Annie Lemay était absente

À la suite de quoi,

Rés. AGA 03 - 13 juin 2019

Il est proposé par Lyne Rivest
Appuyé par Carol Lépine
Que l'assemblée soit dispensée de la lecture
du procès-verbal du 14 juin 2018, et que ce
dernier soit accepté tel que modifié
Adopté à l'unanimité

7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 19 mars 2019

Puisque les membres ont reçu le procès-verbal en même temps que la convocation à l'AGA, l'assemblée est dispensée d'en faire la lecture. À la suite de quoi :

Rés. AGA 04 - 13 juin 2019

Il est proposé par Mélissa Marcil
Appuyé par Isabelle Laforge
Que l'assemblée soit dispensée de la lecture
du procès-verbal du 14 juin 2018, et que ce
dernier soit accepté tel que lu
Adopté à l'unanimité

8. Rapport d'activités 2018-2019

Un résumé de l'année 2018-2019 est présenté, à travers le thème « *La crise de la quarantaine* », par Audrey-Line Lachance et Carol Lépine. L'assemblée émet de bons commentaires sur la présentation et l'année en général. À la suite de quoi,

Rés. AGA 05 - 13 juin 2019

Il est proposé par Karine Courchesne
Appuyé par Danny Desjardins
Que le rapport d'activités 2018-2019 soit
accepté tel que présenté
Adopté à l'unanimité

9. États financiers 2018-2019

a. Adoption du rapport financier 2018-2019

Les états financiers sont présentés par Madame Julie Germain CPA.

Rés. AGA 06 – 13 juin 2019

Il est proposé par Isabelle Laforge
Appuyé par Lyne Rivest
Que l'audit des états financiers 2018-2019 soit
accepté tel que présenté par Julie Germain.
Adopté à l'unanimité

9.2 Nomination de l'expert-comptable

Sur suggestion du conseil d'administration,

Rés. AGA 07 - 13 juin 2019

Il est proposé par Karine Courchesne
Appuyé par Isabelle Leblanc
De reconduire le mandat de Julie Germain
CPA
pour 2019-2020
Adopté à l'unanimité

9.3 Prévisions budgétaires 2019-2020

Audrey-Line Lachance présente les prévisions budgétaires 2019-2020.

Rés. AGA 08 – 13 juin 2019

Il est proposé par Mélanie Picard
Appuyé par Mélissa Marcil
Que les prévisions budgétaires 2019-2020
soient acceptées
Adopté à l'unanimité

10. Perspectives 2019-2020

Audrey-Line Lachance présente les perspectives 2019-2020 ainsi que le plan de réflexion pour l'ARLPHL.

Rés. AGA 09 - 13 juin 2019

Il est proposé par Sabine Roblain
Appuyé par Mélanie Boisvert
Que les perspectives 2019-2020 soient
acceptées
Adopté à l'unanimité

11. Élection des administrateurs

10.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

Rés. AGA 10 - 13 juin 2019

Il est proposé par Mélissa Marcil
Appuyé par Carol Lépine
Que Ginette Gagnon et Pierre Lafontaine
agissent respectivement à titre de présidente et
de secrétaire d'élection
Adopté à l'unanimité

Rés. AGA 11 - 13 juin 2019

Il est proposé par Maryse Pagé
Appuyé par Isabelle Laforge
De nommer Stéphanie-Claude Leclerc et
Hélène Bonin à titre de scrutatrices d'élection.
Adopté à l'unanimité

10.2 Élection des administrateur(trice)s

Ginette Gagnon explique que conformément aux règlements généraux adoptés le 19 mars 2019, le conseil d'administration de l'ARLPHL doit être composé de 7 administrateurs-trices, cinq (5) administrateurs élus parmi les membres actifs et deux (2) administrateurs élus parmi les membres associatifs.

Trois administrateurs membres actifs demeurent en poste pour 1 an, soit Karine Courchesne, Edith Fortier et Sabine Roblain. Les administrateurs dont le mandat se termine, mais rééligibles, sont Carol Lépine, Nancy Juneau et Lyne Rivest. De plus, une lettre officielle faisant foi de la démission de Brian Beauvils à titre d'administrateur a été réceptionnée. À noter que le conseil d'administration pourra, par résolution, s'adjoindre une 8^e personne choisie parmi les délégués des organismes membres actifs, et ce à titre de membre coopté.

Les postes à élire sont :

2 membres actifs (mandats de 2 ans)

2 membres associatifs (1 mandat 1 an et 1 mandat 2 ans)

Selon l'article 21 les règlements généraux, les organismes membres qui désirent proposer la mise en candidature d'une personne **doivent obligatoirement** l'inscrire sur le formulaire de délégation à l'assemblée générale annuelle ou extraordinaire dans la section indiquée.

Cela dit, cinq (5) personnes ont signifié leur intérêt par écrit. Ces dernières sont Carol Lépine, Nancy Juneau, Nancy Blouin, Marie-Eve Desmarais et Danny Desjardins. L'organisme n'a reçu aucune délégation de membre associatif. Ainsi, conformément à l'article 18, dans le cas où un poste de membre associatif demeure vacant, ce poste pourrait être comblé par une autre personne issue des membres actifs (l'inverse ne peut être possible). De plus, s'il y a autant de candidatures que de postes vacants, les candidats sont alors élus par acclamation. S'il y a plus de candidats que de postes vacants, il y a élection.

Il sera spécifié que deux administrateurs membres actifs occuperont des postes dédiés à des membres associatifs ainsi.

Restent en poste pour 1 an :

Édith Fortier

Karine Courchesne

Sabine Roblain

Pour les personnes ayant signifié leur intérêt par écrit :

Carol Lépine a accepté

Nancy Juneau a accepté

Marie-Eve Desmarais décline pour cette année

Danny Desjardins a accepté

Nancy Blouin a accepté

Carol Lépine, Nancy Juneau, Danny Desjardins et Nancy Blouin sont donc élus par acclamation.

Le conseil d'administration 2019-2020 est donc complet et composé de :

Edith Fortier
Karine Courchesne
Sabine Roblain
Carol Lépine
Nancy Juneau
Danny Desjardins
Nancy Blouin

Rés. AGA 12 - 13 juin 2019

Il est proposé par Hélène Fortin
Appuyé par Éliane Goffoy
D'entériner les administrateurs pour 2019-2020
Adopté à l'unanimité

Les administrateurs verront à nommer les officiers lors de leur première rencontre et ils détermineront qui occupera les postes de membres associatifs.

11. Affaires diverses

11.1 Calendrier des activités

Audrey-Line Lachance présente le calendrier des principales rencontres pour l'ARLPHL et la TCRAPHL.

12. Parole à l'assemblée

- Une question est posée à savoir « Pourquoi il n'y a pas de personnes handicapées sur le conseil d'administration de l'ARLPHL? » : Nous sommes un regroupement d'associations et non un regroupement de personnes handicapées, ce qui n'exclut pas que des personnes handicapées siègent au C.A.
- Excellente AGA
- Beaucoup de travail réalisé malgré le personnel réduit
- Édith remercie Audrey-Line pour sa compréhension face à tous les changements survenus pendant son congé de maternité
- Merci aux membres sortants du C.A.
- Danny exprime sa satisfaction d'être de retour au C.A.
- C'est agréable de travailler avec l'ARLPHL

13. Levée de la rencontre

Sur une proposition de Édith Fortier, l'assemblée est levée à 11 h 42.



Pierre Lafontaine
Secrétaire d'assemblée

Membres du conseil d'administration et du personnel

M^{me} Édith Fortier

Présidente

Corporation Les enfants de ma rue

M^{me} Karine Courchesne

Vice-présidente

Association des personnes handicapées
secteur Berthier

M^{me} Carol Lépine

Secrétaire

Parrainage civique Lanaudière

M Danny Desjardins

Trésorier

Association des Sourds de Lanaudière

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^{me} Nancy Juneau

Administratrice

Les Amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord

M^{me} Nancy Blouin

Administratrice

Association sclérose en plaques de Lanaudière

M^{me} Sabine Roblain

Administratrice

Association des personnes handicapées
physiques et sensorielles secteur Joliette

M^{me} Audrey-Line Lachance

Directrice régionale

M^{me} Dominique Hélène Roberge

Coordonnatrice des services (jusqu'à mai 2019)

M^{me} Frédérique Drouin Lavigne

Coordonnatrice des services par intérim (depuis juin 2019)

ÉQUIPE
DE TRAVAIL

Mot de la présidente



Bonjour à tous et à toutes,

Quelle fierté de faire partie de cette belle famille qu'est notre regroupement régional de loisirs pour personnes handicapées ! Au terme de ces trois années à titre de présidente, le cheminement qu'a fait notre organisme, tant au niveau des nouveaux partenariats que des actions réalisées, est pour moi des plus satisfaisants. Bien entendu, ce succès est le fruit des efforts réunis des membres du conseil d'administration et surtout de l'excellente équipe de travail de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière. Nous sommes donc très heureux de vous présenter notre rapport annuel 2019-2020.

Comme je disais, beaucoup de travail a été nécessaire au niveau du conseil d'administration et de l'équipe de travail qui a dû conjuguer avec une variation au niveau du personnel. Hé oui, après notre directrice, voilà que notre chère Dominique Hélène nous a quitté au printemps pour un congé de maternité bien mérité ! Après une petite période à travailler en solitaire, Audrey-Line s'est adjoint une merveilleuse relève pour l'épauler dans les tâches à venir. Ainsi, Frédérique a joint notre équipe à titre de coordonnatrice de services par intérim, poste qu'elle occupe depuis la fin juin.

Au cours de l'année, l'équipe de travail a œuvré à plusieurs projets tels que la refonte de notre site internet qui sera totalement accessible, la mise en place d'un comité camp de jour concerté dans la MRC de Joliette, la réalisation du Salon du loisir adapté avec le comité de la Semaine québécoise des personnes handicapées de Lanaudière, la troisième édition du Palmarès des édifices municipaux accessibles, l'accueil de la Grande tournée du plein air de l'AQLPH et plus encore. Cette année fut également une année record au niveau de la formation. En effet, plus de 85 jeunes ont été formés en tant qu'accompagnateurs dans les camps de jour municipaux lanauois.

L'ARLPHL finalise enfin son processus de planification stratégique, épaulé par Frédéric Plante de la firme Laboratoire Conseil. Des consultations auprès des membres et de partenaires importants auront permis à notre organisation de déterminer les enjeux et orientations stratégiques qui nous guideront dans l'élaboration de notre plan d'action 2020-2025. Nous en profitons pour remercier les 18 organismes membres qui ont pris le temps de répondre à notre sondage ainsi qu'aux partenaires qui ont été sollicités dans le cadre de ce processus.

L'année 2019-2020 marque également la fin du tout premier programme destiné aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées. Tranquillement, nous nous sommes ajustés aux nouvelles responsabilités qui nous étaient attribuées et au terme de cette année, il apparaît évident que les actions de l'ARLPHL sont de plus en plus en adéquation avec son rôle.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence cette fin d'année sans précédent suite à l'annonce, en mars 2020, d'une pandémie mondiale suite à l'éclosion du Covid 19 qui a pris le monde entier de court. Malheureusement, la mise en place de mesures préventives par le gouvernement impliquera l'annulation ou le report de nombreuses activités réalisées par l'ARLPHL ou auquel l'équipe devait participer tel que le Salon ressources famille de Repentigny, le stage de formation à l'accueil des personnes handicapées, le Sommet des formateurs de l'AQLPH, rencontres de comités, etc.

Je termine mon mot en vous informant que cette année aura été ma dernière à titre de présidente de l'ARLPHL, poste que j'occupais depuis juin 2017 et que je ne me représenterai pas non plus pour un autre mandat comme administratrice au sein du conseil d'administration. Enfin une place se libère! Du sang neuf, de nouvelles idées voilà se dont notre regroupement a aussi besoin! J'ai le goût de vous dire engagez-vous! Venez mettre un peu de votre couleur dans notre belle mission. Nous avons besoin d'administrateurs-trices passionnés par le Loisir PH avec un grand L. En bonus, vous aurez le privilège de travailler avec une équipe de feu, énergique et professionnelle. Nous sommes choyés d'avoir trois femmes aussi impliquées pour mener à bien les dossiers que notre regroupement porte et défends.

Et n'allez crainte vous serez accompagné d'administrateurs-trices expérimentés qui ont à cœur, comme vous, l'accès à un loisirs de qualité, pour les personnes handicapées !

Pour terminer je tiens à vous remercier pour votre contribution à l'accessibilité du loisir pour les personnes handicapées de notre belle et grande région. Votre engagement envers notre regroupement démontre bien que la vie associative de notre secteur est forte et dynamique.

Merci à tous d'être toujours au rendez-vous année après année !



Edith Fortier

Présidente ARLPHL

DÉMARCHE STRATÉGIQUE

L'Association régionale de loisirs pour les personnes handicapées de Lanaudière existe depuis 40 ans. À travers toutes ces années, elle a vu son rôle évoluer au gré des différents changements sociétaux à l'égard des personnes handicapées et leurs pratiques d'activités de loisirs.

Les premières années étaient essentiellement dédiées à la reconnaissance du droit et de la participation des personnes handicapées au loisir, pour ensuite évoluer vers l'amélioration des conditions nécessaires à une participation pleine et entière des personnes handicapées.

Aujourd'hui, l'ARLPHL est plus qu'une association, elle est devenue un réseau d'organismes œuvrant auprès des personnes ayant des déficiences de toutes sortes, des organisations qui organisent du loisir adapté, des municipalités et plusieurs autres acteurs dont les actions visent à contribuer et à améliorer l'accessibilité au plus grand nombre possible de personnes.



En 2017, fort d'un rehaussement de son financement de la part de son principal bailleur de fonds, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), l'ARPLHL et son conseil d'administration ont senti le besoin d'entamer une réflexion stratégique afin d'envisager l'avenir et par conséquent le changement souhaité.

Au courant des deux dernières années, des comités se sont rencontrés pour réfléchir, des consultations auprès des membres ont eu lieu, et plusieurs personnes ont exprimé leur opinion quant au futur de l'ARLPHL. Pour mener l'exercice à son terme, l'ARLPHL a souhaité s'adjoindre les services d'une personne-ressource pour l'accompagner dans le [processus de planification stratégique](#). Il s'agit d'aboutir à un plan d'action 2020-2024 aligné sur la vision partagée.

Pour assurer la réussite de cette démarche, un comité mandataire entièrement dédié à la planification stratégique a été mis en place. Le mandat du comité était de comprendre et de suivre le processus de réflexion, avec l'assistance des consultants, de déceler et d'analyser les enjeux de l'organisation, d'explorer les perspectives et les choix stratégiques appropriés.

Le comité mandataire était donc composé de :

- Mme Edith Fortier
- Mme Karine Courchesne
- Mme Nancy Juneau
- Mme Audrey-Line Lachance
- Mme Frédérique Drouin-Lavigne

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

Phase 1 : Analyse de la situation et réalisation du diagnostic

Le diagnostic a permis à l'organisme d'identifier respectivement ses forces et points à améliorer, d'identifier ses principales opportunités de développement et de faire ressortir ses enjeux actuels et futurs de développement.

Phase 2 : Enjeux et orientation de la stratégie de développement

Cette phase se voulait une réflexion sur la raison d'être et les valeurs de l'organisation, une clarification de la vision et une prise de position sur l'orientation de la stratégie de développement.

Phase 3 : Planification opérationnelle

Une planification quinquennale détaillée précisera les cibles prioritaires, les moyens d'action, les ressources mobilisées, les échéanciers et les indicateurs de résultats. Cette phase prendra la forme d'un document de gestion interne établissant les balises à la réalisation des objectifs.

NOUVEAU CADRE IDENTITAIRE DE L'ARLPHL

Notre mission

L'Association régionale de loisir pour personnes handicapées de Lanaudière favorise l'accessibilité à une expérience inclusive de loisir de qualité pour toute personne handicapée, par la concertation, la formation et le soutien à un réseau d'organismes communautaires, de municipalités, d'organisations de sports, de loisirs et de plein air.

Notre vision

Être un acteur incontournable dans l'accessibilité à une expérience inclusive de loisir de qualité des personnes handicapées lanaudoises.

Nos valeurs

Pour l'ARLPHL, nos valeurs se révèlent dans l'ensemble de nos actions, celles de l'équipe, celles des membres qu'elle regroupe et celles des partenaires avec qui elle s'associe en faveur de sa mission.

La concertation et partenariat

La prise de décision et la mise en action sont précédées de la consultation des parties concernées. Les relations avec les organisation locales et régionales sont marquées par une étroite collaboration et l'écoute mutuelle des partenaires.

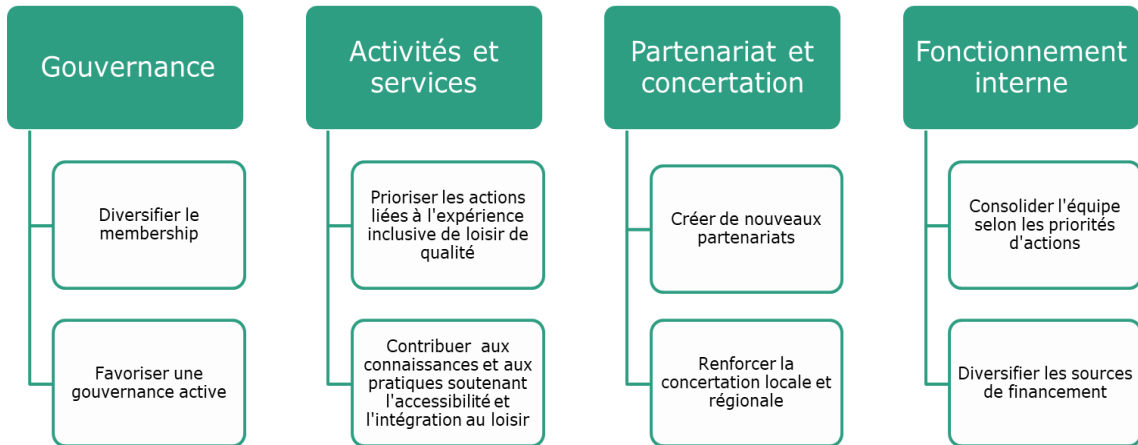
L'engagement

L'ARLPHL favorise l'établissement de relations basées sur l'intégrité, la constance et la détermination face à l'atteinte des objectifs visés.

Le professionnalisme

L'ARLPHL dispose et s'assure du maintien des connaissances et des compétences reliées à son champ d'action. Elle adopte des comportements adaptés à son environnement et qui répondent aux attentes de ses relations professionnelles dans toutes ses activités. Enfin, sa motivation est d'accomplir un travail de qualité.

AXES DE DÉVELOPPEMENT ET NOS ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT





RAPPORT D'ACTIVITÉS



FAITS SAILLANTS

Une fois de plus, l'équipe de l'ARLPHL a été très active durant l'année afin de réaliser sa mission de promotion de l'accessibilité au loisir pour tous !

EN CHIFFRES

39 organisations sont membres (actif, associatif ou municipal) de l'ARLPHL en 2019-2020

Près de **400** acteurs locaux et régionaux ayant bénéficié de nos services

Plus de **5 000** personnes handicapées et leur famille sont desservies par les organismes-membres de l'ARLPHL

23 nouveaux partenaires ont adhéré à la carte accompagnement loisir

182 personnes ont été formées via nos différentes activités de formation et de sensibilisation

Quelques statistiques ¹

En 2017, on estime à **16.1 %** des Québécois de 15 ans et plus ayant une incapacité

Chez les enfants, le taux d'incapacité est de **16.4 %** avec une proportion plus élevée chez les garçons

Dans Lanaudière, **2 260** personnes âgées de moins de 15 ans vivent avec des incapacités

36 445 personnes âgées de 15 ans et plus vivent avec des incapacités dans Lanaudière

¹ Source : Collection statistique de l'Office des personnes handicapées du Québec présentant un portrait de la participation sociale des personnes avec incapacité au Québec et réalisée à partir des données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012 https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Estimations_de_population_2012/DOC_Estim_pop_2012_R14.pdf

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de sept (7) personnes issues d'organismes travaillant à la promotion et au développement du loisir pour les personnes handicapées, œuvrant à la promotion de leurs intérêts et à la défense de leurs droits et visant l'amélioration de leurs conditions de vie. Malheureusement, le conseil d'administration a reçu la démission de madame Sabine Roblain, administratrice, en janvier 2020. Suite à son départ, le conseil d'administration a finalement décidé de ne pas combler le poste laissé vacant.



Faits marquants

- Le conseil d'administration s'est réuni à 9 reprises afin de traiter différents dossiers de l'ARLPHL. Plusieurs résolutions ont également été soumises par voie électronique ;
- **13 juin 2019** : 50 personnes étaient présentes lors de l'Assemblée générale annuelle où les 40 ans d'existence de l'ARLPHL ont été soulignés ;
- **2 mai 2019** : Rencontre bilatérale avec Mme Geneviève Savard du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;
- **20 septembre 2019** : La présidente et la directrice participent à l'Assemblée générale annuelle de l'AQLPH suivie de la Table ministérielle en loisir personnes handicapées à Québec ;
- **16 octobre 2019** : Présentation au Forum lanadois sur les camps de jour ;
- **18 octobre 2019** : Participation à la Tournée des régions de la ministre Isabelle Charest ;
- **3 mars 2020** : Participation à une rencontre avec le ministère de l'Éducation visant la présentation du prochain Code de gouvernance auquel devra se conformer l'ensemble des IRLPH ;
- Participation à de nombreuses rencontres avec le réseau des IRLPH et l'AQLPH ;
- Gestion d'un nouveau programme visant le soutien à des projets d'envergures locales ou régionales
- Finalisation de la démarche de planification stratégique entamée en 2017 ;
- Participation à plusieurs formations, dont *MBTI*, *Dynamiser sa vie associative et démocratique*, *Prendre des notes et rédiger efficacement*, etc. ;
- Représentation dans différents médias dont le O103.5 dans le cadre de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome, via une invitation de la TROCL ;
- Grand réaménagement du bureau et du système informatique à l'été 2019.

DE NOMBREUX COMITÉS :

- Comité mandataire
- Comités camp de jour
- Comité SQPH
- Comité accessibilité
- Comités de travail ponctuel



Assemblée générale annuelle
13 juin 2019, Seigneurie des Patriotes, L'Assomption

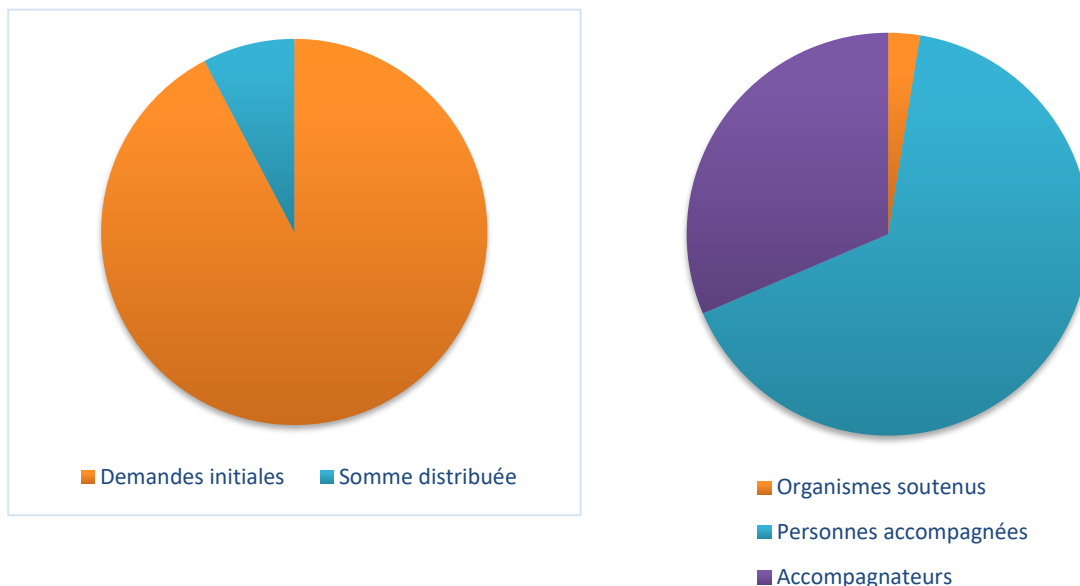
SOUTIEN AUX STRUCTURES LOCALES DE LOISIRS, DE SPORTS, DE PLEIN AIR ET D'ACTIVITÉS PHYSIQUES

Beaucoup d'efforts sont fournis chaque année afin de représenter les besoins et intérêts des personnes handicapées, pour susciter la pratique de nouvelles activités et assurer l'amélioration ou le développement d'activités déjà en place.

L'ARLPHL a donc poursuivi son implication auprès des municipalités pour l'intégration des enfants en situation de handicap dans les camps de jour. D'autres contacts ont aussi été établis avec des municipalités pour des dossiers précis tels que le programme d'assistance financière en loisir volet accompagnement ou encore les plans d'action à l'égard des personnes handicapées.

Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées – volet accompagnement

Financé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), l'ARLPHL effectue la gestion et la promotion du Programme d'assistance financière aux loisirs pour les personnes handicapées (PAFLPH) visant à favoriser l'accessibilité du loisir aux personnes handicapées pour augmenter leur participation à des activités de loisir et de sport, en contribuant financièrement à l'offre d'un service d'accompagnement. Cette année, une somme de 93 595 \$ a été distribuée dans la région incluant 4 772 \$ pour soutenir des projets.



Les besoins sont grands dans notre région et les demandes sont en constante augmentation. Malgré un rehaussement du financement en 2018-2019, nous constatons que nous sommes loin de répondre aux demandes exprimées par le milieu qui s'élève à 1 079 557 \$.

Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées – volet soutien aux projets

L'ARLPHL s'est vu confier, à l'automne, la gestion d'un nouveau volet du Programme d'assistance financière aux loisirs pour les personnes handicapées (PAFLPH) afin d'offrir un soutien financier pour le loisir des personnes handicapées visant l'accessibilité de la pratique d'activités de loisir auprès des personnes handicapées par la réalisation de nouveaux projets ou la bonification de projets existants afin d'augmenter leur participation à des activités. Ainsi, neuf (9) organismes du secteur personnes handicapées et une (1) municipalité ont répondu à l'appel de projet. Au total, une somme de 24 731 \$ aura été remise afin de soutenir la réalisation de ces projets favorisant la pratique du loisir.

Intégration des jeunes handicapés dans les camps de jour

L'ARLPHL collabore et soutient les municipalités et organismes du milieu à l'intégration des enfants dans les camps de jour. À cet effet, de nombreux **comités de concertation** sont en place dans la région. D'ailleurs, un tout nouveau comité a été créé cette année dans la MRC Joliette. Ces comités sont composés de représentants en loisir municipal, du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, d'organismes du milieu ainsi que de l'ARLPH Lanaudière. Ces comités de concertation travaillent activement tout au long de l'année afin de faciliter l'intégration des enfants et que ces derniers puissent bénéficier de services adaptés à leurs besoins au camp de jour de leur municipalité. Du soutien direct a été offert à des municipalités ainsi que l'accompagnement de familles pour la bonne réussite de l'intégration de leur enfant en camp de jour.



Notre équipe a également participé à deux journées de formations offertes par l'AQLPH afin d'implanter un **processus d'accompagnement auprès des municipalités** pour soutenir les gestionnaires dans l'amélioration de leur pratique d'intégration des enfants.

Nous avons instauré le projet pilote d'accompagnement en lien avec le guide de référence *Vers une intégration réussie dans les camps de jour* avec la ville de Mascouche et de Terrebonne. Ce pilote se veut une offre de soutien-conseil dont l'objectif est de développer l'expertise et l'autonomie des villes dans l'amélioration continue de leur offre de camp de jour inclusif.

Outre les comités camps de jours, de nombreuses actions sont réalisées visant à soutenir l'intégration, telles que de la formation, du référencement, etc. L'ARLPHL a également augmenté ses représentations afin de présenter son offre de services et son expertise en camp de jour entre autres lors de la Table de loisir de la MRC Montcalm et au Forum Lanaudois en camp de jour présenté par Loisir et de sport de Lanaudière qui se voulait un espace de discussion sur les différents enjeux rencontrés par les organisations offrant des services estivaux. Nous avons animé une discussion sur l'intégration et tenu un kiosque d'information.

Un besoin criant de soutien spécialisé pour soutenir l'intégration des jeunes en camp de jour a été soulevé par plusieurs municipalités. Différents organismes collaborateurs au niveau de l'intégration des enfants dans les camps de jour se sont rencontrés pour définir une **vision commune de structure régionale** et identifier les différents enjeux afin de solliciter le soutien du CISSSL pour les jeunes à besoins particuliers. Il est également envisagé que des projets soient déposés dans le cadre de la mise en œuvre de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale afin de développer des liens de collaboration régionale en soutien à la participation et l'inclusion sociale venant ainsi soutenir l'intégration des enfants à besoins particuliers dans les camps de jour de leur communauté.

Enfin, différents outils sont disponibles via notre site internet, dont le [Guide de référence vers une intégration réussie](#) de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées ainsi qu'un lien vers la [Trousse « Vers une intégration réussie »](#) de l'Association des camps du Québec.

Services-conseils en matière d'accessibilité et d'intégration des personnes handicapées

Parce que l'intervention en loisir auprès de la clientèle tend à changer depuis quelques années. Parce que de plus en plus, les personnes handicapées revendiquent le droit aux loisirs en mettant l'accent sur la possibilité d'accéder à des pratiques signifiantes qui correspondent à leurs intérêts et mobilisent leurs potentiels. Afin de parfaire ses connaissances et favoriser l'émergence d'offre de services inclusive en loisir, l'équipe de l'ARLPHL a participé en octobre dernier au tout premier [Symposium international sur l'expérience inclusive de loisir](#) qui était suivi de la [Journée de l'observatoire québécois du loisir](#). Deux belles journées enrichissantes où se côtoyaient différents acteurs locaux et internationaux travaillant autour de la question de l'expérience inclusive de loisir et permettant ainsi une mobilisation des expertises de chacun.

À l'initiative de la Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière (TCRAPHL), notre directrice a participé au Symposium « L'inclusion en action » ayant suscité l'émergence d'un large consensus multisectoriel visant à prendre des mesures concrètes afin d'assurer l'inclusion de tous les Lanaudois et de toutes les Lanaudoises et d'un *Engagement lanaudois pour l'inclusion*, pour une société plus juste, équitable, égalitaire et inclusive.



Leader du comité régional sur l'accessibilité, et de pair avec une dizaine d'organismes du secteur personnes handicapées, plusieurs actions sont menées afin de sensibiliser, outiller et intervenir pour favoriser l'accès à la pratique de loisirs. Le comité a travaillé activement à la mise en place de la troisième édition du [Palmarès de l'accessibilité universelle des municipalités de Lanaudière](#) dont les résultats furent présentés le 31 mai 2019 aux Galeries Joliette. De nombreux dignitaires, représentants du milieu municipal et du milieu communautaire étaient présent afin d'assister au dévoilement des résultats et féliciter les récipiendaires.

Quelques constats de cette 3^e édition :

- Les bibliothèques et hôtels de ville sont les mieux adaptés à 71 %
- Les plus grandes améliorations des édifices ont été observées chez les plus petites municipalités de 0 à 2000 habitants
- Les parcs sont généralement accessibles à plus de 60 %
- Plus les municipalités sont grandes, plus les événements qu'elles tiennent sont accessibles, avec plus de 60 % pour toutes les municipalités de 5 000 habitants et plus

Félicitations aux récipiendaires 2019

Municipalités de 2 000 habitants et moins : St-Cuthbert

Municipalités de 2 000 à 5 000 habitants : Notre-Dame-De-Lourdes

Municipalités de 5 000 à 10 000 habitants : Notre-Dame-Des-Prairies

Municipalités de 10 000 à 15 000 habitants : Saint-Charles-Borromée

Municipalités de 15 000 habitants et plus : Terrebonne



Palmarès des édifices municipaux accessibles
31 mai 2019, Galeries Joliette

Étant donné l'engouement pour cet événement, une prochaine édition de ce Palmarès sera certainement répétée d'ici les 5 prochaines années.

Il va sans dire que l'ARLPHL maintient sa participation aux rencontres de consultation et comités de suivis des villes soumises à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, sociale et professionnelle* soit Terrebonne, Joliette et Repentigny. Quant aux autres municipalités soumises à la Loi, quoique ces villes élaborent un [plan d'action à l'égard des personnes handicapées](#), aucune rencontre de consultation avec les organismes du secteur des personnes handicapées n'a été réalisée en 2019-2020. Nous avons également assisté à la présentation du projet de parc-école accessible de la ville de Terrebonne qui sera inauguré en septembre prochain à l'école des Pionniers dans le secteur Lachenaie.

Enfin, différentes activités de sensibilisation et de promotion sont réalisées afin de favoriser l'accessibilité du loisir aux personnes handicapées telles les tenues de kiosque d'information et activités de sensibilisation lors de différents événements. Malheureusement, les conditions climatiques du printemps auront forcé l'annulation d'activités telle que les fêtes familiales dans différentes municipalités.

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

PASSAGE PRIMAIRE-SECONDAIRE

DEJA L'ÉCOLE

FOIRE DE L'AUDITION

Carte d'accompagnement loisir



La vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) a fait peau neuve au cours du mois de mai pour devenir la **carte accompagnement loisir**. La carte est maintenant offerte aux personnes handicapées âgées d'au moins cinq (5) ans, assortie d'une photo de la personne détentrice pour faciliter son identification. De plus, un renouvellement et une mise à jour de la carte seront exigés aux cinq (5) ans.

Plusieurs démarches de démarquage ont été réalisées durant la période estivale. Ainsi, nous sommes heureux de souligner l'adhésion de nombreux partenaires :

Activités culturelles

1. Café culturel de la chasse-galerie
2. Centre culturel Desjardins
3. Maison Fléché Bélanger
4. Maison Rosalie-Cadron
5. Jardin Moore
6. Festival Geekulture Lanaudière
7. Festival Grande Tribu (concours MusiQualité)
8. SODAM (conférences)
9. L'Opale
10. Maison et jardins Antoine-Lacombe
11. Petit Complexe

Activités actives et touristiques

12. Complexe Atlantide
13. Ski Montcalm
14. Rawdon Golf Resort
15. Groupe Plein Air Terrebonne
16. Arbraska (Rawdon+4 autres sites)

Municipalités

17. Saint-Barthélemy
18. Saint-Lin-Laurentides
19. Crabtree
20. Saint-Damien
21. Notre-Dame-des-Prairies
22. Sainte-Ambroise-de-Kildare
23. Saint-Sulpice

Près d'une trentaine de personnes ont participé à notre Assemblée de partage et d'expertise en loisir (APEL) consacré à la thématique de la Carte accompagnement loisir (CAL). Nous y avons présenté ses caractéristiques ainsi que le fonctionnement pour en faire la demande pour permettre aux intervenants d'accompagner leurs membres dans cette démarche. Enfin, quelques entreprises adhérentes à la CAL ont présenté leur offre de service.

À la demande des Amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord, l'équipe de l'ARLPHL est allée faire une présentation de la carte accompagnement loisir aux membres de l'organisme. Des informations sur les changements apportés, les nouveaux sites partenaires et le processus d'inscription ont été données aux participants. Plusieurs personnes ont d'ailleurs pu compléter leur demande sur place.

Nous demeurons à l'affût des nouveautés et à l'écoute des suggestions de la part des membres et de la clientèle. Nous répondons également aux demandes d'information concernant la CAL et effectuons du support et de la référence lorsque nécessaire.

**Le nombre peu élevé de détenteurs est expliqué par le fait que la refonte de la VATL implique que chaque détenteur doit remplir une nouvelle demande pour recevoir la carte accompagnement loisir. Nous demandons la collaboration des organismes pour soutenir leurs membres dans cette démarche.*

Dans
Lanaudière

131 détenteurs*
57 partenaires

Activités de sport et de plein air accessibles aux personnes handicapées

Cette année, notre équipe a entrepris quelques actions afin d'augmenter la pratique du plein air par les personnes handicapées. L'ARLPH a entre autres fait l'acquisition d'équipement sportif et de plein air dont un vélo à mains ainsi qu'une dizaine de trottinettes des neiges. Ces items seront disponibles en prêt aux organismes, aux municipalités et aux citoyens lanadaois.



Nous avons été très heureux d'accueillir la [Grande tournée de plein air accessible](#) de l'AQLPH dans notre région le 31 mai 2019 lors du tout premier Salon du loisir adapté. Pour l'occasion, plusieurs équipements de sport et de plein air adapté étaient présentés et les visiteurs pouvaient faire l'essai de certains items. Une initiative fort intéressante que nous souhaitons reproduire assurément.



*Grande tournée de plein air accessible
31 mai 2019, Galeries Joliette*

Au printemps nous avons eu la chance de rencontrer un groupe de parents motivés souhaitant débiter une activité de [Baseball adapté](#) dans la région. Cette belle initiative a été soutenue par notre organisme via une promotion active de l'activité et un espace de visibilité lors du Salon du loisir adapté.

L'ARLPHL est également heureuse d'avoir participé à deux événements hivernaux (Festi-Glace de Joliette le 8 février 2020 et le Festival Feu et Glace de Repentigny le 15 février 2020) afin de faire la **promotion du sport et du plein air accessible**. Pour l'occasion, divers équipements étaient disponibles pour en faire l'essai dont une luge adaptée spécialement conçu pour le ski de fond et le patinage, un Ski-Vel (équipement sur lequel on installe un fauteuil manuel) ainsi que des Wheelblades (petits skis pouvant être installés sur les roues d'un fauteuil manuel). Les participants de ces événements pouvaient également faire l'essai de nos nouvelles trottinettes des neiges.



Un atelier a été consacré à la thématique « On bouge, on s'habille en mou » dans le cadre d'une Assemblée de partage et d'expertise en loisir (APEL) et dont l'objectif était de découvrir et expérimenter différentes activités sportives et équipements récréatifs accessibles. Les participants ont donc pu tester du karaté adapté (par Dominic Morin, École d'arts martiaux Kanreikai Joliette), diverses activités telles qu'un serpent échelle grandeur nature, twister à tâtons, tic-tac-toe avec poche, jeu de flèches aimantées, Club Fy, golf, curling, kinball, ballon avec prise, etc., des activités extérieures avec équipements adaptés et trottinettes des neiges, du Goalball (avec Laurianne Landry-Duval, ancienne agente de projets pour l'Association sportive des aveugles du Québec), du boccia et une activité de pétanque-atout animée par l'Association des Sourds de Lanaudière.

Tout au long de l'année, nous avons continué de faire la promotion via notre site internet des deux guides pour développer une offre en plein air accessible soit le [Guide pour développer, implanter et pérenniser une offre de plein air accessible pour les personnes ayant des incapacités](#) et le [Guide d'organisation d'une journée d'initiation au plein air pour des personnes ayant des incapacités](#).

SOUTIEN À LA PROMOTION DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INTÉGRITÉ

Les assemblées de partage et d'expertise en loisir (APEL) offertes aux intervenants œuvrant auprès des personnes handicapées sont des journées permettant de présenter différents contenus sur des sujets tels que la prévention des abus, le bénévolat, la gestion des bénévoles, la gestion de la confidentialité, les programmations inclusives, la gestion des inscriptions, l'accueil des nouveaux membres, etc., et permettent d'outiller, de sensibiliser et de favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap. Il s'agit d'un support important offert afin de répondre à des besoins exprimés par les intervenants du milieu. Cette année, l'équipe de l'ARLPHL a mis beaucoup d'effort à préparer du contenu sur la prévention des abus pouvant être faite via les différents médias sociaux. Cette APEL sera présentée à l'automne 2020.

EN 2019-2020

1 AGIC

25 SEPTEMBRE 2019

3 APEL

30 AVRIL 2019

30 OCTOBRE 2019

12 FÉVRIER 2020

72 PARTICIPANTS

4 RENCONTRES PRÉPARATOIRES

Plusieurs **activités de sensibilisation à la réalité des personnes handicapées** ont été réalisées cette année. Ces activités furent offertes aux bénévoles et participants du Centre d'action bénévole Montcalm et présentées en collaboration avec monsieur Michel Savignac. Une activité a également eu lieu avec les membres de la Maison populaire de Joliette. Via différentes activités, les participants ont eu l'occasion d'expérimenter des formes de handicaps et ainsi en apprendre davantage sur les défis rencontrés par une personne handicapée dans son quotidien. Il s'agit d'un outil de sensibilisation et d'information pour des groupes intéressés à se familiariser avec la réalité des personnes

handicapées qui permet de briser certains préjugés.

L'ensemble des formations offertes aux intervenants, accompagnateurs et bénévoles sont également d'excellents outils pour combattre la discrimination envers les personnes handicapées.

Une promotion de l'**Avis sur l'éthique en loisir et en sport** est également réalisée via notre site internet.

SOUTIEN À LA CONCERTATION

La concertation et la représentation jouent un rôle clé afin de promouvoir et développer l'accessibilité au loisir des personnes handicapées. Ainsi, l'ARLPHL participe activement à la concertation régionale et coordonne la tenue de nombreux lieux d'échanges et de partenariats entre les acteurs locaux ou régionaux de la région.

Concertation provinciale

- Table ministérielle en matière de loisir des personnes handicapées ;
- Table des régions et rencontre en visioconférences de l'AQLPH ;
- Rencontre bilatérale avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;
- Tournée de la ministre Isabelle Charest ;
- Comité camp de jour des IRLPH ;
- Comité programmes des IRLPH ;
- Présentation du Code de gouvernance du ministère.

Concertation régionale

- Assemblée de partage et d'expertise en loisir (APEL) ;
- Assemblée générale d'information et de consultation (AGIC) ;
- Comité organisateur des APEL (CAPEL) ;
- Comité régional sur l'accessibilité de Lanaudière ;
- Comité organisateur de la Semaine québécoise des personnes handicapées ;
- Comité de répartition PAFLPH ;
- Comité protocole CISSSL ;
- Comité expertise du RUTAL ;
- Participation aux consultations de la Table des préfets ;
- Participation aux activités et événements de la TROCL.

Concertation locale

- Comités camp de jour concerté ;
- Comités de suivis des plans d'action à l'égard des personnes handicapées ;
- Comités de travail de l'ARLPHL ;
- Participation aux AGA de membres de l'ARLPHL ;
- Participation aux activités de membres et partenaires ;
- Siège au conseil d'administration du CÉPAP ;
- Comité admissibilité du CÉPAP ;
- Participation aux activités et à l'AGA du CÉPAP.

SOUTIEN À LA FORMATION

L'ARLPHL maintient son objectif d'offrir des formations destinées aux accompagnateurs, bénévoles et intervenants des associations locales, aux municipalités et aux autres partenaires responsables de la clientèle handicapée. Durant l'année, un comité de travail a été formé afin de voir à l'actualisation des différentes formations offertes.

Sensibilisation à l'intégration des personnes handicapées dans un contexte de loisir

Les objectifs de cette formation sont de sensibiliser les animateurs à leur **impact potentiel** dans le processus d'intégration des personnes handicapées, de les outiller pour réaliser une planification visant l'accessibilité universelle et enfin comprendre les rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans le processus d'intégration des personnes handicapées.

Cette année, la session de sensibilisation à l'intégration des personnes handicapées dans un contexte de loisir a été offerte une seule fois au printemps par Lysianne Panagis.



Certification en accompagnement en loisir

Cette formation vise à répondre aux besoins spécifiques du contexte des camps de jour soit d'**outiller les accompagnateurs de jeunes handicapés**. Elle mise aussi sur l'appropriation des outils à utiliser afin de favoriser une expérience inclusive et sur les stratégies d'interventions spécifiques à certaines clientèles.

Pour offrir cette formation, l'ARLPHL peut compter sur une excellente équipe de formatrices fortes de leur expérience auprès de la clientèle. Nos formatrices sont Karine Courchesne, Nancy Juneau, Cynthia Leone Mailhot, Edith Fortier et Lysianne Panagis. Cette année, cinq (5) formations ont été offertes aux accompagnateurs de plusieurs dizaines de municipalités, répondant ainsi aux besoins des jeunes vivant en situation de handicap de la région.



Stage de formation à l'accueil des personnes handicapées

Cette formation destinée à toutes personnes intervenant auprès des personnes handicapées a pour objectif de faire connaître aux participants les habilités et les attitudes indispensables à un accueil adéquat et développer une intervention conforme aux besoins spécifiques des personnes handicapées. Un contenu complet sur les principales caractéristiques de chacun des types de déficiences (physique, intellectuelle, visuelle, auditive, dysphasie et autisme ainsi que sur la santé mentale) et sur les facteurs qui favorisent l'accueil des personnes handicapées est présenté sur deux jours. Cette formation est également un excellent **outil de sensibilisation à la prévention des abus et du harcèlement**.

Malheureusement, afin de respecter les mesures préventives liées à la pandémie ayant sévi sur le Québec, l'ARLPHL a dû procéder à l'annulation de cette formation qui devait avoir lieu les 19 et 24 mars 2020. Une dizaine de personnes étaient inscrites à cette formation tant attendue.

Autres formations

D'autres formations ont également été offertes aux membres et partenaires de l'ARLPHL telles qu'une formation sur la nouvelle carte accompagnement loisir lors d'une APEL, via nos activités de sensibilisations à la réalité des personnes handicapées ou encore lors de l'accompagnement et le soutien aux municipalités dans la présentation du guide « Vers une intégration réussie dans les camps de jour ».

SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

Comité de la semaine québécoise des personnes handicapées

Le comité de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH) de Lanaudière, compte sur l'implication d'une dizaine d'organismes communautaires autonomes de la région. Ce comité a été créé dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées en 2017, afin de coordonner l'organisation d'un événement annuel.

L'édition 2019 aura été des plus marquantes avec l'organisation du tout premier **Salon du loisir adapté** ! C'est en présence d'élus, de représentants d'organismes d'action communautaire et de nombreuses personnes vivant avec un handicap, que l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL) et ses partenaires ont fait le lancement de cette importante journée de sensibilisation. Lors de cette journée, les visiteurs ont pu en apprendre davantage sur ce qui se faisait en matière de loisir adapté dans la région. Plus d'une dizaine d'organismes et d'intervenants étaient sur place afin de divulguer de l'information.



Salon du loisir adapté
31 mai 2019, Galeries Joliette



Le titre de porte-parole est revenu à **Vicky Dupont, une athlète de Rawdon** qui a remporté sept médailles d'or en patinage artistique aux derniers Jeux olympiques spéciaux. « L'accès au sport est important pour moi. Il me permet de m'amuser, de parler à des gens et d'être fière de moi. Je pratique le patin et la gymnastique avec cœur, au meilleur de mes capacités. Je suis ainsi une femme plus épanouie », a-t-elle lancé lors de son discours. « Si je n'ai qu'un message à livrer, c'est que le droit d'accès à des loisirs est important pour nous, les personnes handicapées ».

Véronique Hivon, présidente d'honneur de ce tout premier Salon du loisir adapté s'est dite heureuse de participer à l'événement et a souligné que cette cause lui tenait à cœur. «Les personnes ayant un handicap, peu importe lequel, ont le droit de vivre les mêmes expériences que tout le monde», a-t-elle laissé entendre.

Le comité travaille actuellement à une campagne visant la sensibilisation et l'inclusion des personnes handicapées auprès des jeunes et présentera le concours : *MON ÉCOLE INCLUSIVE* ! Ainsi, par le biais de courtes vidéos, les élèves et enseignants seront invités à démontrer ce qu'est l'inclusion et comment elle se vit dans leur milieu! Plusieurs bourses seront à gagner pour améliorer l'accessibilité des locaux ou organiser des événements inclusifs!

Tournois régionaux de quilles

Un incontournable comme chaque année. Cet événement célébrait son 25^e anniversaire. Pour l'occasion, les participants étaient invités à tous se rassembler dans les salons de quilles de Joliette pour souligner ce moment avec nous et ensuite prendre la direction la Jolodium pour danser et s'amuser sous le rythme du chansonnier Étienne Lebel. Comme il s'agissait d'un événement spécial, chaque organisme courait la chance de remporter l'un des trois trophées spécial 25^e anniversaire. Cet événement regroupant une centaine de participants aura été encore une fois un franc succès.

Gagnants du Tournoi régional de quilles, Spécial 25^e anniversaire

Association sclérose en plaques de Lanaudière

Association des Sourds de Lanaudière

L'Entraide pour la déficience intellectuelle du Joliette métropolitain



Événement 25^e anniversaire
15 mai 2019, Jolodium à Notre-Dame-des-Prairies



Destination Loisirs

C'est avec plaisir que nous sommes à coordonner l'envoi d'une **délégation lanauchoise** à l'événement Destination Loisirs. L'événement se déroulera du 4 au 7 septembre 2020 dans la belle région de la Mauricie, plus précisément dans la ville de Shawinigan. Une foule d'activités y attendent les 40 membres de la délégation lanauchoise ! Atelier de bande dessinée, quilles, baseball adapté et visites dans différents attraits touristiques du secteur font partie de la programmation annoncée en conférence de presse. Des soirées dansantes sont aussi au programme de même qu'une visite à la Classique internationale de canots de la Mauricie.

Destination Loisirs **Shawinigan 2020**



Concrètement, Destination Loisirs est une grande rencontre à caractère sportif de type récréatif et participatif, tout en ayant une saveur touristique et culturelle. Compte tenu de l'implication en rotation des différentes régions du Québec dans la réalisation de l'événement, les activités sociales et complémentaires telles que les visites touristiques et culturelles ont gagné en popularité. Destination Loisirs sert également de tremplin au développement de nouvelles activités de loisir pour les personnes handicapées. Les activités expérimentales proposées par la région hôte doivent avoir un élément de découverte et une possibilité d'implantation dans le milieu de provenance du participant.

Autre soutien offert

Notre équipe était également disponible pour offrir du soutien professionnel pour l'organisation ou l'animation d'activités dans le cadre d'événements variés.

SOUTIEN AU BÉNÉVOLAT

Plusieurs actions ont été réalisées durant l'année afin de soutenir le bénévolat en loisir auprès des personnes handicapées.

Mérite loisir lanauchois

L'ARLPHL est toujours fière de s'associer au gala reconnaissance Mérite Loisir lanauchois de Loisir et Sport Lanauchois afin de souligner et de valoriser l'intervention de bénévoles sans qui l'accès et la pratique du loisir pour les personnes handicapées ne seraient pas possibles. À noter que parmi les récipiendaires de chacune des catégories (à l'exception de : « jeune relève », « organisme de loisir » et « événement »), un bénévole est sélectionné à titre de lauréat du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, volet régional, prix mis sur pied par le Gouvernement du Québec.

Impliqué au sein de l'Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord depuis 2001, notre récipiendaire 2019 est une femme de cœur, une artiste et une bénévole d'exception. Félicitations à Madame Éliane Blain-Durand pour toutes ces années à œuvrer activement pour l'inclusion des personnes handicapées.



*Mérite loisir lanauchois 19^e édition
24 octobre 2019, Club de Golf L'Épiphanie*



*Madame Audrey-Line Lachance, Directrice ARLPHL
Madame Éliane Blain-Durand, Bénévole APHPRN
Lauréate – Catégorie bénévolat auprès des
personnes handicapées
Madame Hélène Fortin, Directrice APHPRN*

Nouvelle mention honorifique Hélène Bonin

En reconnaissance de son œuvre, l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière a créé cette année une toute nouvelle mention honorifique en l'honneur de Madame Hélène Bonin. Pionnière dans le secteur des personnes handicapées, l'implication et la persévérance de Madame Bonin auront permis des avancées pour l'ouverture vers une meilleure inclusion des personnes handicapées dans différents domaines.

C'est donc avec une grande fierté que la toute première reconnaissance lui a été remise 13 juin 2019, lors de l'Assemblée générale annuelle de l'ARLPHL. Félicitations à Madame Hélène Bonin pour cette belle et longue carrière à œuvrer pour le bien-être des personnes handicapées !

À son effigie, chaque année, cette distinction sera décernée à un individu ou un groupe s'étant démarqué par son implication auprès des personnes handicapées de la région de Lanaudière.



Madame Hélène Bonin
Récipiendaire de la mention honorifique Hélène Bonin
13 juin 2019, Seigneurie des Patriotes, L'Assomption

« *Et cor tuum* »

ET COR TUUM - AVEC CŒUR
Ces mots traduisent bien
l'engagement de la personne ayant
inspiré cette distinction.

L'ARLPHL dispose également de plusieurs outils disponibles afin de soutenir le bénévolat et le recrutement (ex.: documents sur les droits et responsabilités des bénévoles, le recrutement des membres et des bénévoles, l'implication: motivations et résistances, formule d'engagement bénévole, etc.).

COMMUNICATIONS

L'ARLPHL est toujours à l'affût des informations et ressources disponibles en matière d'adaptation, d'innovation ou de pratique de loisir des personnes handicapées, plusieurs outils de communication sont utilisés afin de diffuser l'information auprès de nos membres. Nous restons à l'affût des différentes opportunités afin de promouvoir notre mission et l'accessibilité au loisir des personnes handicapées et ainsi assurer la visibilité et le rayonnement de notre organisme. Notre équipe a d'ailleurs participé à différentes tribunes afin d'interagir sur notre mission et les enjeux touchant l'accessibilité du loisir aux personnes handicapées dont une entrevue l'émission Accès Libre du Canal M et une entrevue au O103.5 dans le cadre de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome. Des communications ont également été diffusées dans les médias locaux et via nos réseaux sociaux afin de promouvoir différents événements.

Médias sociaux

Outils primordiaux pour l'actualisation du volet informatif en matière de loisir et à la promotion d'activités de l'ARLPHL, de nos membres et autres. Les médias sociaux permettent de suivre les organismes membres dans leurs activités, d'établir un lien avec eux et de partager les actualités en lien avec le loisir adapté. Cette page sert aussi pour la diffusion des photos des événements régionaux, des activités du personnel de l'ARLPHL, etc. Certaines publications servent aussi de rappels pour des inscriptions par exemple ou des événements particuliers. Cette année encore, il y a eu beaucoup de partages et d'interactions sur notre page Facebook.



Nouveau site internet de l'ARLPHL

L'accès à l'information jouant un rôle clé dans la participation sociale des personnes handicapées, avec cette [nouvelle plateforme](#), notre organisation souhaite mettre en valeur son offre de services en loisir et contribuer à son développement, stimuler le partage d'informations et favoriser la pratique du loisir pour les personnes handicapées. En tant qu'instance régionale responsable du loisir des personnes handicapées reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), nous croyons fortement que notre organisme se doit d'être une référence du point de vue de l'accessibilité. Un site internet accessible permettra à notre organisation de rayonner et de maintenir ses engagements auprès des personnes handicapées de notre région et de ses partenaires et ainsi assurer sa mission de promotion et de développement du loisir accessible.

Plus qu'un simple transfert vers une nouvelle plateforme technologique, notre nouveau site internet contiendra davantage d'informations accessibles dédiées à la population. Nous souhaitons enrichir son contenu et élargir l'information reliée à une participation pleine et entière au loisir. Nous visons notamment à ajouter des éléments sur l'accessibilité, le plein air, le sport, la prévention des abus, le bénévolat ainsi que de l'information sur la carte accompagnement loisir et le soutien à l'intégration des enfants en camp de jour. Nous prévoyons également insérer un onglet de recherche pour faciliter la navigation à l'intérieur du site, une vignette présentant des actualités reliées à un nouveau bulletin d'information périodique.

Membres de l'ARLPHL

Membres actifs

Association de parents d'enfant trisomique 21 de Lanaudière (APETL)
Association des devenus sourds et malentendants du Québec, MRC L'Assomption et Les Moulins (ADSMQ)
Association des personnes handicapées de Brandon (APHB)
Association des personnes handicapées de Matawinie (APHM)
Association des personnes handicapées des Moulins, La Rose Bleue
Association des personnes handicapées physiques et sensorielles secteur Joliette (APHPSSJ)
Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord (APHPRN)
Association des personnes handicapées secteur Berthier (APHSB)
Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière (APHVL)
Association des sourds de Lanaudière (ASL)
Association Handami pour personnes handicapées et leur famille (Handami)
Association sclérose en plaques de Lanaudière (ASEPL)
Association Spécial Spatial
Ateliers éducatifs les petits mousses
Corporation Les enfants de ma rue
Corporation répit-dépannage de Lanaudière Maison Clémentine
Cyber-Cible
Défis-Logis Lanaudière
Dysphasie Lanaudière
GymnO Lanaudière
L'Arche de Joliette
L'Entraide pour la déficience intellectuelle du Joliette métropolitain (L'Entraide)
Les logements adaptés avec services Les Amandiers (Les Amandiers)
Les Amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord (Les Amis de la DIRN)
Les Jardins du Méandre
Le Jardin des étoiles
Les Maisons d'à côté Lanaudière
Le Pas de Deux
Les Répits de Gaby
Mouvement Personne d'Abord de Joliette (MPAJ)
Parrainage civique Lanaudière (PCL)
PANDA Matawinie
PANDA de la MRC de L'Assomption
Projet Félix
Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière (RUTAL)
Société de l'autisme région Lanaudière (SARL)

Membre associatif

Maison populaire de Joliette

Membres municipaux

Municipalité de Saint-Ambroise de Kildare

Ville de Notre-Dame-Des-Prairies

PARTENAIRES DE L'ARLPHL

Un immense merci à nos partenaires 2019- 2020 :

- Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) et son réseau
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSSL)
- Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL)
- Députés de Lanaudière
- Les Galeries Joliette
- Les Trophées JLM
- Loisir et Sport Lanaudière
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
- Organismes communautaires lanaudois
- Organismes de loisir
- Organismes membres de l'ARLPHL
- Organismes membres du CEPAP
- Salle de quilles Baby
- Salle de quilles Quillorama Lanaudière
- Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière (TCRAPHL)
- Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL)
- Villes et municipalités de Lanaudière
- Toute autre instance qui a travaillé de près ou de loin au développement de notre mission et à l'avancement de nos travaux.

ACRONYMES

ACA	Action communautaire autonome
AGA	Assemblée générale annuelle
AGE	Assemblée générale extraordinaire
AGIC	Assemblée générale d'information et de consultation
APPEL	Assemblée de partage et d'expertise en loisir
APH	Association de personnes handicapées
AQLPH	Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
ARLPHL	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière
CA	Conseil d'administration
CAL	Carte d'accompagnement loisir
CÉPAP	Centre d'éducation populaire l'Académie populaire
CISSSL	Centre intégré de santé et services sociaux de Lanaudière
CPA	Comptable professionnel agréé
DI	Déficiência intellectuelle
DL	Déficiência langagière
DM	Déficiência motrice
DP	Déficiência physique
DV	Déficiência visuelle
FACC	Formation nationale en accompagnement en loisir des personnes handicapées
IRLPH	Instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées
MAC	Les Maisons d'à côté Lanaudière
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec
OC	Organisme communautaire / organisateur communautaire
OCA	Organisme communautaire autonome
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PAFLPH	Programme d'aide financière au loisir des personnes handicapées
PCL	Parrainage civique Lanaudière
PH	Personne handicapée
PSAB	Programme de soutien à l'action bénévole
PSTR	Pour souffler à tête reposée (Carrefour)
PV	Procès-verbal
RH	Ressources humaines
RUTAL	Regroupement des usagers du transport adapté de Lanaudière
SEP ou SP	Sclérose en plaques
SOP	Soutien aux organismes de promotion
SQPH	Semaine québécoise des personnes handicapées
SSS	Santé et services sociaux
TA	Transport adapté
TCRAPHL	Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière
TROCL	Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière
VATL	Vignette d'accompagnement touristique et de loisirs